

Séance du conseil communautaire

Jeudi 4 avril 2019

ORDRE DU JOUR

Finances / budget

QUESTION N°1 / DELIBERATION N°2019-022 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET PRINCIPAL DRESSE PAR LE TRESORIER PRINCIPAL

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver le compte de gestion du budget principal dressé par le Trésorier principal, receveur intercommunal, pour l'exercice budgétaire 2018, qui confirme le résultat du compte administratif 2018.

QUESTION N°2 / DELIBERATION N°2019-023 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DRESSE PAR LE TRESORIER PRINCIPAL

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver le compte de gestion du budget annexe assainissement collectif dressé par le Trésorier principal, receveur intercommunal, pour l'exercice budgétaire 2018, qui confirme le résultat du compte administratif 2018.

QUESTION N°3 / DELIBERATION N°2019-024 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAE JONQUIER & MORELLES DE CAMARET-SUR-AIGUES DRESSE PAR LE TRESORIER PRINCIPAL

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activité économique *Jonquier & Morelles* de Camaret-sur-Aigues dressé par le Trésorier principal, receveur intercommunal, pour l'exercice budgétaire 2018, qui confirme le résultat du compte administratif 2018.

Les données principales des comptes de gestion sont adressées aux conseillers par voie dématérialisée.

QUESTION N° 4 / DELIBERATION N°2019-025 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver le compte administratif 2018 du budget principal qui fait apparaître le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2018, avec reprise des résultats de l'exercice antérieur, et qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2018 :	+ 451 963,53 €
Reprise de l'exercice antérieur :	+ 163 600,91 €
Résultat de clôture :	+ 615 564,44 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2018 :	+ 169 461,68 €
Reprise de l'exercice antérieur :	+ 567 881,22 €
Résultat de clôture :	+ 737 342,90 €
Restes à réaliser reportés en 2019 (dépenses) :	- 205 000,00 €
Résultat cumulé :	+ 532 342,90 €

QUESTION N°5 / DELIBERATION N°2019-026 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver le compte administratif 2018 du budget annexe assainissement collectif qui fait apparaître le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2018, avec reprise des résultats de l'exercice antérieur, et qui se présente comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Résultat de l'exercice 2018 :	+ 421 385,36 €
Reprise de l'exercice antérieur :	+ 84 727,21 €
Résultat de clôture :	+ 506 112,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2018 :	- 146 755,31 €
Reprise de l'exercice antérieur :	+ 871 156,22 €
Résultat de clôture :	+ 724 400,91 €
Restes à réaliser reportés en 2019 (dépenses) :	- 378 500,00 €
Résultat cumulé :	+ 345 900,91 €

QUESTION N°6 / DELIBERATION N°2019-027 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAE JONQUIER & MORELLES DE CAMARET-SUR-AIGUES

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est amené à approuver le compte administratif 2018 du budget annexe de la zone d'activité économique *Jonquier & Morelles* de Camaret-sur-Aigues qui fait apparaître le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2018, avec reprise des résultats de l'exercice antérieur, et qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2018 :	- 146 395,62 €
Reprise de l'exercice antérieur :	- 55 062,09 €
Résultat de clôture :	- 201 457,71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2018 :	+ 667 629,62 €
Reprise de l'exercice antérieur :	+ 325 533,19 €
Résultat de clôture :	+ 993 162,81 €

Les comptes administratifs sont adressés aux conseillers par voie dématérialisée.

QUESTION N°7 / DELIBERATION N°2019-028 : AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Au vu du résultat de clôture du compte administratif du budget principal 2018, le conseil communautaire dispose de la faculté d'affecter tout ou partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'approuver l'affectation partielle de l'excédent de fonctionnement, à hauteur de 200 000 €, en section d'investissement, et le maintien du solde, soit 415 564,44 €, en section de fonctionnement.

QUESTION N°8 / DELIBERATION N°2019-029 : AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Au vu du résultat de clôture du compte administratif du budget annexe assainissement 2018, le conseil communautaire dispose de la faculté d'affecter tout ou partie de l'excédent de la section d'exploitation en section d'investissement.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'approuver l'affectation partielle de l'excédent d'exploitation, à hauteur de 450 000 €, en section d'investissement, et le maintien du solde, soit 56 112,57 €, en section d'exploitation.

QUESTION N°9 / DELIBERATION N°2019-030 : VOTE DU TAUX 2019 DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver le taux 2019 de la cotisation foncière des entreprises, tel qu'il a été présenté lors du débat d'orientations budgétaires le 7 mars, puis en commission des finances le 28 mars, inchangé depuis 2011, et fixé à 31,01 %.

QUESTION N°10 / DELIBERATION N°2019-031 : VOTE DES TAUX 2019 DE LA TAXE D'HABITATION ET DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver les taux 2019 de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, tels qu'ils ont été présentés lors du débat d'orientations budgétaires le 7 mars, puis en commission des finances le 28 mars, tous deux inchangés depuis 2011, et fixés à :

- Taxe d'habitation : 8,16 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,59 %

QUESTION N°11 / DELIBERATION N°2019-032 : VOTE DU TAUX 2019 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver le taux 2019 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, tel qu'il a été présenté lors du débat d'orientations budgétaires le 7 mars, puis en commission des finances le 28 mars, inchangé depuis 2009, et fixé à 10 %.

QUESTION N°12 / DELIBERATION N°2019-033 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2019

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver le budget primitif principal 2019, joint en annexe, tel qu'il a été présenté lors du débat d'orientations budgétaires le 7 mars, puis en commission des finances le 28 mars, équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement, et qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :	9 750 000 €
Section d'investissement :	3 200 000 €

QUESTION N°13 / DELIBERATION N°2019-034 : APPROBATION DU MONTANT DES REDEVANCES 2019 DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver le montant des redevances du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) pour 2019, tel qu'il a été présenté lors du débat d'orientations budgétaires le 7 mars, puis en commission des finances le 28 mars.

Contrôle de fonctionnement des installations existantes :	90 €
Contrôle conception et réalisation (forfait unique) :	120 €

QUESTION N°14 / DELIBERATION N°2019-035 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le conseil communautaire est appelé à approuver le budget primitif annexe assainissement 2019, joint en annexe, tel qu'il a été présenté lors du débat d'orientations budgétaires le 7 mars, puis en commission des finances le 28 mars, équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections d'exploitation et d'investissement, et qui se présente comme suit :

Section d'exploitation :	1 980 000 €
Section d'investissement :	2 400 000 €

QUESTION N°15 / DELIBERATION N°2019-036 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2019 ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE JONCQUIER ET MORELLES A CAMARET-SUR-AIGUES

Rapporteur : Mme Marie-José AUNAVE

Le Conseil communautaire est appelé à approuver le budget primitif annexe 2019 de la zone d'activité économique *Joncquier et Morelles* à Camaret-sur-Aigues, joint en annexe, tel qu'il a été présenté lors du débat d'orientations budgétaires le 7 mars, puis en commission des finances le 28 mars, équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement, et qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :	509 455 €
Section d'investissement :	1 300 000 €

Les trois budgets primitifs 2019 sont adressés aux conseillers par voie dématérialisée.

→ Note de synthèse n°1 pour les trois budgets primitifs

Assainissement

QUESTION N°16 / DELIBERATION N°2019-037 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUX FINANCEURS POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU PUBLIC DE COLLECTE DES EAUX USEES SITUE AVENUE FERNAND GONNET A CAMARET-SUR-AIGUES

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est amené à autoriser le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental pour les travaux de réhabilitation du réseau public de collecte des eaux usées, situé avenue Fernand Gonnet à Camaret-sur-Aigues, selon le plan de financement joint en annexe.

Le plan de financement est joint en annexe.

QUESTION N°17 / DELIBERATION N°2019-038 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUX FINANCEURS POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU PUBLIC DE COLLECTE DES EAUX USEES SITUE CHEMIN BATTU A CAMARET-SUR-AIGUES

Rapporteur : M. Julien MERLE

Le conseil communautaire est amené à autoriser le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental pour les travaux de réhabilitation du réseau public de collecte des eaux usées, situé chemin battu à Camaret-sur-Aigues, selon le plan de financement joint en annexe.

Le plan de financement est joint en annexe.

→ Note de synthèse n°2 pour les questions n°16 et 17

Affaires patrimoniales

QUESTION N°18 / DELIBERATION N°2019-039 : CESSIION D'UNE PARCELLE PAR LA SARL RAMBIER AMENAGEMENT / APPROBATION

Rapporteur : M. Max IVAN

La SARL RAMBIER Aménagement a proposé à la communauté de communes la cession d'une parcelle située chemin du Roard à Sérignan-du-Comtat, afin qu'elle puisse y aménager un poste de relevage des eaux usées et des colonnes enterrées.

Le conseil communautaire est donc appelé à approuver cette cession dans les conditions définies et détaillées dans la note de synthèse.

→ *Note de synthèse n°3*

QUESTION N°19 / DELIBERATION N°2019-040 : CONVENTION AVEC L'ECO ORGANISME ECO-DDS POUR LA COLLECTE DES DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES DES MENAGES DANS LES DECHETTERIES INTERCOMMUNALES / APPROBATION

Rapporteur : M. Louis DRIEY

Le conseil communautaire est amené à approuver la convention à passer avec l'organisme agréé par les pouvoirs publics, ECO DDS, spécialisé dans la collecte des déchets diffus spécifiques des ménages, et à autoriser le Président à la signer.

Le projet de convention est joint en annexe.

→ *Note de synthèse n°4*